

Intimité en établissement : repenser les pratiques, respecter les personnes



Interpeller les postures, les pratiques professionnelles et le cadre institutionnel en matière d'intimité, de vie affective et sexuelle.

Programme mis à jour le 01/06/26

INTRA

 **Durée : 2 jours, 14 heures**

Objectifs pédagogiques

- Accompagner les personnes âgées, avec ou sans troubles cognitifs, dans leur vie affective et intime.
- Identifier et questionner ses propres représentations et préjugés sur la vie intime et sexuelle des résidents.
- Développer une posture professionnelle face aux situations complexes (consentement et troubles cognitif, positionnement face aux familles, comportements sexuels inadaptés).

Public

Professionnels travaillant auprès de personnes âgées en établissement.
Aucun prérequis.

Cette formation répond aux exigences de :

Critère impératif HAS
Vie privée et intimité
Dignité et intégrité

Module 1 - Représentations autour de la sexualité des personnes âgées

- Représentations et croyances sur la sexualité.
- Le tabou, l'approche philosophique et éthique.
- Un sujet délicat en établissement, source de conflits.

Module 2 - Sexualité, intimité, vie affective en établissement

- Définitions.
- Les freins à la vie sexuelle et intime en établissement.
- Les bénéfices à la vie intime et sexuelle.

Module 3 - Cadre légal de la sexualité en établissement

- Ce que dit la loi.
- Les droits fondamentaux en établissement.
- La responsabilité de la direction et de l'équipe.

Module 4 - Sexualité et vieillissement

- Impacts du vieillissement.
- La relation conjugale à l'épreuve.

Module 5 - Accompagner la vie intime, affective et sexuelle des personnes âgées

- Les recommandations des bonnes pratiques professionnelles.
- A la recherche d'un positionnement soignant adapté.
- Le travail d'équipe.

Module 6 - Échanges autour de situations rencontrées

- Difficultés rencontrées, vécu des professionnels et valeurs en jeu, sexualité et démence.
- Bonnes pratiques professionnelles lors de situations délicates.

Module 7 - Place des familles

- Le principal interlocuteur : le résident, son représentant.
- Le tabou de la sexualité parentale, le couple, le vécu des familles.

Vie relationnelle et affective